

Recherches sociographiques



Réponse des auteures

Marie Mc Andrew et Marianne Jacquet

Volume 38, numéro 3, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057152ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057152ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mc Andrew, M. & Jacquet, M. (1997). Réponse des auteures. *Recherches sociographiques*, 38(3), 499–507. <https://doi.org/10.7202/057152ar>

Résumé de l'article

À la lecture des mémoires du milieu de l'éducation présentés au gouvernement du Québec en 1991 sur l'immigration, il apparaît qu'ils ont été fort peu influencés par les projections démographiques qui prévoyaient une baisse de l'importance relative des francophones dans l'île de Montréal accompagnée d'une augmentation de la proportion d'allophones. En outre, une comparaison des données du recensement de 1991 avec les résultats des projections publiées peu avant montre que ces dernières sont restées bien en deça de la réalité, ne pouvant donc avoir suscité, dans les milieux de l'éducation, un discours " alarmiste ".

dans la région de Montréal doit être davantage prise en compte dans la détermination du volume d'immigration » (ibid., p. 232).

Michel PAILLÉ

*Conseil de la langue française,
Gouvernement du Québec.*

RÉPONSE DES AUTEURES

**Marie MC ANDREW
Marianne JACQUET**

Dans sa réaction à notre article intitulé « Le discours public des acteurs du monde de l'éducation et l'intégration des minorités ethniques » paru l'an dernier dans *Recherches sociographiques*, M. Michel Paillé consacre quelque 8 pages à contester une affirmation secondaire dans l'articulation du texte et qui occupait neuf lignes (p. 288) dans l'ensemble d'un article de 20 pages. Il lui est donc plausible de s'étendre sur ses propres travaux et les débats qu'ils ont suscités apportant ainsi plusieurs approfondissements ou nuances que nous ne contestons pas et dont il aurait été sans doute justifié de tenir compte dans notre propre texte si celui-ci avait porté spécifiquement sur le débat démolinguistique au Québec. Toutefois, l'essentiel de la critique de M. Paillé sur les conclusions de notre étude porte à faux. C'est ce que nous tenterons de démontrer dans les pages qui suivent, d'abord en examinant de façon critique le rôle central que s'attribue M. Paillé dans la logique de notre article, ensuite en étayant et en développant l'affirmation du texte original sur les fondements idéologiques des choix méthodologiques sur lesquels sont basés ses travaux et, finalement, en nous interrogeant sur la valeur des constats pédagogiques relatifs à la situation scolaire des élèves des minorités qui servent de conclusion à l'article de M. Paillé.

Ce qui frappe, en effet, à la première lecture du texte de M. Paillé pour quiconque connaît notre article original, c'est l'importance que celui s'attribue – ou plutôt, plus modestement, s'évertue à démontrer qu'il n'a pas eu – dans l'articulation du discours que nous caractérisons comme « alarmiste » par rapport

au rôle, certes réel mais limité, auquel notre texte faisait allusion. Rappelons, en effet, que ce discours ne saurait être réduit à une seule de ses dimensions et qu'il se révèle au contraire à travers une construction relativement cohérente où de nombreux sous-thèmes se répondent. On peut citer, par exemple, « peur de disparaître » mais aussi l'opposition dichotomique « Nous / Eux » entre les francophones de souche et « les autres », le glissement des valeurs civiques proposées dans l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration vers les valeurs « ethniques » canadiennes-françaises, l'utilisation de concepts flous comme « l'intégrabilité culturelle » de certaines catégories d'immigrants ou le « seuil de tolérance » ainsi qu'une définition de la problématique d'intégration scolaire évacuant presque totalement les difficultés des élèves immigrants eux-mêmes pour se centrer sur les conséquences de leur présence sur la société d'accueil (définie essentiellement en termes monoethniques comme celle des Canadiens français).

La référence à M. Paillé dans notre texte (p. 288) porte uniquement sur le premier sous-thème, soit l'éventuelle minorisation des francophones à Montréal. De plus, nous n'avons jamais prétendu que celui-ci avait eu une influence marquée sur les prises de position des mémoires et encore moins lui avons-nous attribué la « paternité du discours alarmiste » (PAILLÉ, 1997, p. 497). Nous constatons simplement, comme il le fait lui-même, que près d'un tiers des mémoires où ce sous-thème est évoqué (2 / 7)¹² et la moitié de ceux où il donne lieu à des inquiétudes (2 / 4) se réfèrent aux travaux de l'auteur. Qui plus est, et nous continuons ici dans la foulée de son analyse, son étude constitue la seule recherche citée dans l'ensemble des mémoires. Le moins qu'on puisse donc dire est que si M. Paillé n'a certes pas suscité à lui seul les inquiétudes du milieu scolaire, certains y ont trouvé la confirmation « scientifique » du mélange de perceptions basées sur les pratiques et d'idéologies qui caractérise généralement les prises de position spontanées des acteurs sociaux. Il faut aussi tenir compte de la grande visibilité médiatique de l'étude de M. Paillé publiée en 1989 qui est probablement, si nous nous fions à notre connaissance approfondie de ces milieux, la forme sous laquelle la plupart des intervenants scolaires ont pris connaissance des projections de l'auteur.

Ayant cerné l'importance relative des travaux de M. Paillé dans la logique des mémoires et l'articulation de notre article, qu'en est-il de l'affirmation centrale de sa critique, soit le fait que nous aurions critiqué ses projections comme « scientifiquement fautives », alors même que la « réalité » les devancerait déjà ? Reconnaissons d'abord que la formulation de nos réserves, qui s'appuient non seulement en partie sur PICHÉ (1992) mais aussi sur divers documents et débats

12. Rappelons ici que si le corpus original est de 12, quatre des mémoires étant « atypiques » (c'est-à-dire provenant de particuliers ou ne touchant pas directement aux propositions de l'Énoncé), l'essentiel de l'analyse porte sur huit mémoires.

émanant des milieux démographiques et gouvernementaux¹³, aurait bénéficié d'une formulation à la fois plus claire et plus nuancée. Il eût, en effet, été plus juste de signaler dans l'article original que le sens à accorder à ces projections – plutôt que les projections elles-mêmes – avait fait l'objet de critiques liées, entre autres, aux fondements idéologiques que reflètent les choix méthodologiques de M. Paillé. Nous nous excusons de ce manque de précision, même si à l'opposé de ce que rapporte l'intéressé, nous n'avons jamais affirmé que sa méthodologie était « scientifiquement fautive ». Une telle formulation, tout comme l'emploi non critique du concept de « réalité » qu'on trouve dans l'article de M. Paillé, est, en effet, à cent lieues de notre propre conception constructiviste de la science. Or, à cet égard, il ne fait nul doute que les travaux de M. Paillé répondent aux critères minimalistes de rigueur, de transparence et de contestabilité qui fondent aujourd'hui la démarche scientifique. Ceci ne leur permet toutefois pas, à l'instar de l'ensemble des autres travaux scientifiques, de prétendre à un réalisme épistémologique primaire – c'est-à-dire de mesurer la réalité – ou à une impartialité qui transcende les débats idéologiques et intérêts spécifiques qui traversent la société particulière où s'incarne leur auteur.

Dans le cadre de notre article original, nous n'avions mentionné qu'un seul des choix méthodologiques – soit la question des transferts linguistiques¹⁴ – qui nous paraissait limiter le sens à accorder aux projections de l'auteur, mais puisque l'occasion nous en est donné ici, nous reprendrons l'essentiel des critiques adressées à la lecture de la réalité démographique effectuée par M. Paillé. Que celle-ci soit simplement projetée ou effectivement incarnée n'a ici qu'une importance relative, puisque tant les projections que leur vérification ultérieure dans la « réalité » sont marquées des mêmes limites. Celles-ci sont essentiellement de trois ordres, soit l'adoption de la variable « langue maternelle » comme indicateur de définition du

13. Entre autres, JEDWAB (1993) ; BAILLARGEON et BENJAMIN (1990) ; VELTMAN (1994).

14. Notons, à ce propos, qu'à l'opposé de l'affirmation qu'on retrouve dans l'article de M. Paillé (p. 493, 494), nous ne sommes pas naïves ou ignorantes des réalités démographiques au point de supposer que celui-ci nierait l'existence des transferts linguistiques de manière générale ou dans leur manifestation passée. Nous avons plutôt constaté qu'il ne tenait pas compte des conséquences potentielles de cette dynamique dans ses hypothèses relatives à l'évolution future de la réalité démolinguistique à Montréal. La méprise à cet égard semble d'ailleurs relever largement d'une question de vocabulaire. Monsieur Paillé définit les transferts linguistiques comme le transfert chez un même individu de sa langue maternelle vers une langue d'usage autre. Nous employons le concept dans son autre acception, soit celle du changement de langue maternelle qu'effectuent généralement les générations d'immigrants abandonnant leur langue d'origine au profit de la langue dominante de la société qui les accueille (au Québec, comme chacun le sait, le français ou l'anglais, ce qui est l'essentiel du débat). Il est possible que le terme de mobilité linguistique soit plus approprié dans un contexte spécialisé pour désigner cette deuxième réalité. Cependant, il ne fait aucun doute – et M. Paillé en est certainement conscient – que l'acception populaire du terme est plus conforme à notre définition qu'à la sienne.

groupe francophone qui a pour effet d'exclure les allophones immigrants ou d'origine immigrante ayant adopté le français comme langue d'usage ou langue de la vie publique ; le choix d'une période – 1991-1996 – trop courte pour que d'éventuels transferts linguistiques ou si l'on préfère la mobilité linguistique résultant des interventions de francisation entreprises par le Québec ait pu se manifester, ainsi que la définition d'un territoire d'analyse – l'île de Montréal aux dépens de la grande région métropolitaine – dont on peut mettre en doute la pertinence. Ces limites présentent plusieurs conséquences sur le plan de la fiabilité du constat d'ensemble qu'elles génèrent quant à la dynamique démolinguistique à Montréal, tout en contribuant à renforcer un certain nombre de biais qu'on retrouvait d'ailleurs dans le discours caractérisé comme alarmiste dans notre analyse.

Ainsi, dans le premier cas, même s'il faut reconnaître que ce choix résulte en partie du manque de données – du moins en ce qui concerne la langue de la vie publique, domaine où le développement d'indicateurs s'impose aujourd'hui comme un des dossiers prioritaires au Conseil de la langue française –, il n'en demeure pas moins que la place réelle que joue le français dans les usages et échanges quotidiens à Montréal est ainsi très largement sous-estimée. De plus, une telle approche vient renforcer la dichotomie « Nous / Eux » ainsi qu'une certaine fermeture dans la définition des critères d'inclusion et d'exclusion à la communauté majoritaire que l'on retrouve encore trop fréquemment au Québec.

De même, le choix de la période considérée porte en lui-même un effet pervers d'accentuation des résultats négatifs à l'égard du statut du français sur l'île de Montréal. En effet, comme le reconnaît l'auteur dans son étude (PAILLÉ, 1989, p. 83-84), la mobilité linguistique vers le français de la population d'origine immigrante ou de ses descendants, conséquente à la fréquentation de l'école française ou à l'ensemble des politiques linguistiques, n'est susceptible de se manifester qu'à partir de 2016 et même plus probablement à partir de 2021. La diminution actuelle du nombre de francophones de langue maternelle sur l'île de Montréal est donc d'abord et avant tout le résultat prévisible du succès d'une politique d'augmentation de l'immigration que nous avons collectivement décidé d'adopter pour un ensemble de facteurs sur lesquels il ne convient pas de s'attarder ici. Elle ne permet aucunement de se prononcer sur le succès de notre politique d'intégration et on voit donc mal en vertu de quel argument – si ce n'est le préjugé que « les autres » demeureront toujours « les autres » et que, quoi que l'on fasse, les immigrants seront toujours une menace pour le français – les données actuelles (ou les projections de 1989) pourraient en elles-mêmes justifier le retour à une politique de restriction de l'immigration.

Finalement, il faudrait aussi s'interroger sur le sens de l'obsession nationaliste relative à la minorisation des francophones sur l'île de Montréal, comme si ce

territoire avait en lui-même une importance symbolique¹⁵ qui justifierait de ne pas tenir compte de l'interdépendance et de l'interrelation quotidiennes qui unissent, sur le plan du travail comme sur celui des loisirs, les habitants de la grande ceinture, où la situation démographique est très favorable au français, à ceux de l'île.

Plusieurs des éléments que nous venons de mentionner se retrouvent dans l'étude de l'auteur, même si la couverture médiatique n'en a presque jamais fait mention – ce qu'on ne saurait reprocher à M. Paillé – et même s'il est probable que la plupart des intervenants scolaires qui trouvent confirmation de leurs inquiétudes légitimes ou de leurs biais idéologiques dans les travaux de M. Paillé ne les connaissent pas¹⁶. Toutefois, il est plus inquiétant de constater que l'auteur lui-même semble les oublier lorsqu'il formule, en conclusion de ses travaux, des recommandations relatives aux politiques d'immigration ou aux politiques scolaires.

Cette dernière remarque nous amène logiquement à aborder brièvement le troisième élément qui pose problème dans la critique de M. Paillé, soit l'extrême superficialité de ses constatations, lorsqu'il abandonne la démographie pour la pédagogie.

On voit mal d'abord comment M. Paillé peut affirmer que « les 12 mémoires du monde de l'éducation présentés à l'Assemblée nationale » ainsi que « les difficultés décrites par les acteurs de ce milieu » sont encore d'actualité. En effet, d'une part, notre analyse a clairement montré d'importantes divergences entre les mémoires à cet égard. On peut ainsi se demander à quel constat M. Paillé se réfère : s'agit-il du bilan globalement positif de la CEPGM, de celui nettement plus problématique du Conseil scolaire de l'île de Montréal ou de la Fédération des commissions scolaires catholiques ou, au contraire, de la position médiane représentée par la CECM ou la CEQ ou la Commission scolaire Sainte-Croix ? D'autre part, ce n'est évidemment pas en citant pêle-mêle des extraits de mémoires ou de rapports présentés depuis à d'autres instances qu'on peut fonder une telle affirmation. Tout au plus, ceux-ci pourraient-ils servir à démontrer que certaines inquiétudes formulées en 1990 ont encore cours aujourd'hui, en autant que l'auteur prenne la peine de rappeler, comme nous l'avons fait dans notre propre analyse, la dimension stratégique incontournable qui préside, dans un contexte de décroissance budgétaire, à la rédaction de tels documents. En effet, même dans le cas où la présentation des faits est étayée et nuancée, ces prises de position demeurent toujours des sources d'information qu'on doit analyser d'un œil critique.

15. La forteresse du groupe ethnique assiégé ?

16. Comme nous pouvons le constater lors des cours et sessions de formation que nous donnons régulièrement à ces intervenants.

Par ailleurs, loin de considérer que la description des difficultés vécues par les milieux relève du discours alarmiste, nous avons fait valoir, au contraire, qu'une des caractéristiques de ce discours est précisément son traitement essentiellement politique et non pédagogique de la présence immigrante à l'école ou, le cas échéant, lorsque cette dimension est présente, sa tendance à l'aborder de manière unidirectionnelle à travers les conséquences de cette présence sur le système et non en fonction du vécu et des besoins des élèves immigrants eux-mêmes. Les descriptions les plus complètes et les plus nuancées des réussites, mais aussi des échecs du système relativement à la scolarisation des élèves immigrants ou celles des problèmes et des difficultés rencontrées par les intervenants, ainsi que de leurs interventions novatrices et de leurs succès se retrouvent d'ailleurs – chacun pourra s'en convaincre à leur lecture – dans les mémoires où domine le discours d'ouverture qui n'est jamais naïvement inconditionnel ou angélique.

À cet égard, ces acteurs du monde de l'éducation corroborent largement les résultats de la recherche qui fait aujourd'hui un bilan globalement positif de l'intégration scolaire à long terme des élèves d'origine immigrante dans la grande région montréalaise, sur le plan de leur mobilité éducative, de leur maîtrise du français et de leur intégration psychosociale, mais reconnaît la persistance de problèmes spécifiques chez certaines clientèles, l'alourdissement de tâche qu'occasionne la présence des nouveaux arrivants pour le personnel scolaire, ainsi que la nécessité de maintenir et même d'augmenter les ressources consenties à l'intégration en milieu scolaire pluriethnique.

Marie Mc ANDREW

*Département d'études en éducation et
en administration de l'éducation,
Université de Montréal.*

Marianne JACQUET

BIBLIOGRAPHIE

BAILLARGEON, Mireille et Claire BENJAMIN

1990 *Caractéristiques linguistiques de la population immigrée recensée au Québec en 1986*, DER / MCCI, juin.

BEAUCHESNE, André et Hélène HENSLER

1987 *L'école française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal. Situation du français et intégration psychosociale des élèves*, Québec, Conseil de la langue française.

BERTHELOT, Jocelyn

- 1990 *Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation*, [s.l.], Centrale de l'enseignement du Québec.
- CASTONGUAY, Charles
- 1994 *L'assimilation linguistique : mesure et évolution, 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française.
- CHARBONNEAU, Hubert et Robert MAHEU
- 1973 *Les aspects démographiques de la question linguistique*, Québec, Éditeur officiel.
- Commission des États généraux sur l'éducation (CEGE)
- 1996 *Les États généraux sur l'éducation, 1995-1996. Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires*, Québec, Commission des États généraux sur l'éducation.
- Conseil de la langue française (CLF)
- 1987a *Le Québec français et l'école à clientèle pluriethnique. Contributions à une réflexion*, Québec, Conseil de la langue française.
- 1987b *Réfléchir ensemble sur l'école française pluriethnique. Rapport d'un groupe d'intervenants du milieu scolaire de l'île de Montréal*, Québec, Conseil de la langue française.
- 1987c *Vivre la diversité en français. Le défi de l'école française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal*, Québec, Conseil de la langue française.
- Conseil des relations interculturelles (CRI)
- 1997 *Un Québec pour tous ses citoyens. Les défis actuels d'une démocratie pluraliste*, Montréal, Conseil des relations interculturelles.
- Conseil supérieur de l'éducation (CSE)
- 1993 *Pour un accueil et une intégration réussis des élèves des communautés culturelles*, Avis à la ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Québec, Conseil supérieur de l'éducation.
- FERLAND, Mireille et Guy ROCHER
- 1987 *La loi 101 et l'école primaire à clientèle pluriethnique. Perceptions des intervenants*, Québec, Conseil de la langue française.
- HARVEY, Julien
- 1990 « Langue de travail et intégration des immigrants », *L'Action nationale*, LXXX : 133-140.
- JEDWAB, Jack
- 1988 « Ce sont les francophones banlieusards qui menacent le plus l'élément français à Montréal », *La Presse*, 28 septembre.
- 1993 « Langue : toute la région de Montréal doit être considérée dans le débat », *La Presse*, 31 mars.
- LACHAPELLE, Réjean et Jacques HENRIPIN

- 1980 *La situation démolinguistique au Canada : évolution passée et prospectives*, Montréal, Institut de recherches politiques.
- LECLERC, Georges
- 1991 « L'écoute de la télévision par les communautés culturelles au Québec », *Le Bulletin des communications*, Ministère des Communications, 8, 1 : 3-9.
- LUX, André
- 1992 « Démo-politique et exclusion des immigrants. Un commentaire sur l'article de Victor Piché », *Sociologie et sociétés*, XXIV, 2 : 151-155.
- MAHEU, Robert
- 1970 *Les francophones du Canada, 1941-1991*, Montréal, Parti Pris.
- MC ANDREW, Marie et Marianne JACQUET
- 1996a « Le discours public des acteurs du monde de l'éducation sur l'immigration et l'intégration des élèves des minorités ethniques », *Recherches sociographiques*, XXXVII, 2 : 279-299.
- 1996b « L'intégration des élèves des minorités ethniques quinze ans après l'adoption de la Loi 101 : quelques enjeux confrontant les écoles publiques de la langue française de la région montréalaise », dans : K »A » MCLEOD et Z. DE KONINCK (dirs), *L'éducation multiculturelle : l'état de la question. Étude nationale*, l'Association canadienne des professeurs de langue seconde, 1-23.
- Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- 1996 *Le français langue commune. Enjeu de la société québécoise. Bilan de la situation de la langue française au Québec en 1995, rapport du Comité interministériel sur la situation de la langue française*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications.
- Ministère de l'Éducation (MEQ)
- 1997 *Élèves à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes selon la langue maternelle et la langue habituellement parlée à la maison*, Québec, Ministère de l'Éducation, données informatisées non publiées.
- PAILLÉ, Michel
- 1985 « Les transferts linguistiques au foyer, 1976-1981 : une mise à jour », 50^e Congrès de l'ACFAS, UQAM, 14 mai, dans : Michel PAILLÉ, *Contribution à la démolinguistique du Québec*, Québec, Conseil de la langue française, 49-61.
- 1986 *Aspects démolinguistiques de l'avenir de la population du Québec*, Québec, Conseil de la langue française.
- 1988 « Aménagement linguistique et population au Québec », *Revue d'études canadiennes / Journal of Canadian Studies*, 23 : 54-69.
- 1989 *Nouvelles tendances démolinguistiques dans l'île de Montréal, 1981-1996*, Québec, Conseil de la langue française.
- 1990 *Accroissement de la population allophone au Québec : horizon 2006*, Québec, Conseil de la langue française.

- 1991 « Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus peuplées », *Revue internationale d'études canadiennes*, 3 : 185-193.
- 1995 « L'avenir de la population francophone au Québec et dans les autres provinces canadiennes », *Grenzgänge, Beiträge zu einer modernen Romanistik*, 3 : 42-59.
- 1997 « La communauté anglophone du Québec et les minorités francophones du Canada anglais : une comparaison démographique », *Bulletin d'histoire politique*, 5, 2 : 66-79.

PICHÉ, Victor

- 1992a « Le discours démo-politique au Québec : inclusion ou exclusion », *Sociologie et sociétés*, XXIV, 2 : 143-150.
- 1992b « Répliques à André Lux », *Sociologie et sociétés*, XXIV, 2 : 157-160.

PRESSAT, Roland

- 1979 *Dictionnaire de démographie*, Paris, Presses universitaires de France.

Statistique Canada (SC)

- 1989 *Rétention et transfert linguistiques*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1986. (Catalogue 93-253.)
- 1992a *Langue maternelle*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1991. (Catalogue 93-313.)
- 1992b *Profil des divisions et subdivisions de recensement du Québec – Partie A*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, Recensement du Canada de 1991, 2 volumes. (Catalogue 95-325.)

TERMOTE, Marc

- 1996 *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 1991-2041*, Québec, Annexe au rapport du Comité interministériel sur la situation de la langue française, [MCC].

VELTMAN, Calvin

- 1994 « Analyse et mesure de la mobilité linguistique », *Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*, CEETUM / MAICC, 151-175.